

CODO

INFO



MAGAZINE MUNICIPAL DE CODOGNAN

Mot du Maire p 3
Infos Mairie p 4
Communication Mairie p 8
Communauté de Communes p 10
Vie municipale p 12
Travaux et réalisations p 14
Manifestations p 15
Vie des associations p 16
Nos péquélots p 24
Services p 28
Vie économique p 29
Nouveaux commerçants p 30
Etat Civil p 31
Infos Pratiques





- **Directeur de la publication** : Michel Julien - Maire
- **Comité de rédaction** : Marie-Madeleine Arcaro
Marie-Hélène Medda - Sylvette Cazellet
Lucile Charnot - Roland Coste - Suzette Bessède
- **Crédits photos** : mairie, membres des associations
- **Conception graphique** : Valérie Pène
- **Impression** : Delta Color
- **Tirage** : 1200 exemplaires
- **Dépôt Légal** : en cours

le mot du MAIRE



L'aube d'une nouvelle année est toujours un moment d'espérance.

L'équipe municipale et moi-même vous adressons à chacun et chacune d'entre vous nos vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur.

L'année 2009 a été très difficile pour certains d'entre vous au regard de la situation économique.

Le C.C.A.S, par ses actions, est à vos côtés pour vous soutenir.

Notre objectif est de mettre l'accent sur les réalisations en cours et à venir.

Le plan de circulation va être une grande innovation pour la population. Il est vrai que l'on change les habitudes mais « L'avenir tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre » (Saint Exupéry).

Sachez, chers concitoyens, que ce projet a été conçu pour la sécurité de tous.

Notre objectif est la prospérité du village et le bien être de tous. L'acte majeur de la vie municipale, le vote du budget, permet de l'atteindre. Il traduit les choix et les orientations pour l'année à venir et prévoit les actions à long terme.

Je tiens à remercier, pour leurs différentes initiatives, les associations codognanaïses, qui sont un moteur pour la vie de la commune.

Je termine en adressant un message de bienvenue à tous les nouveaux résidents.

Michel Julien

Compte rendu des conseils municipaux

Conseil Municipal du 9 juillet

Personnel : Vote du taux pour la promotion au grade d'Agent de Maîtrise Principal.

Finances : Approbation de décisions modificatives relative à des opérations d'investissement, approbation du remboursement de cautions suite aux départs de deux locataires, vote de la redevance pour occupation du domaine public des ouvrages de transport et de distribution de gaz, inscription en section d'investissement de l'achat d'un désherbeur thermique.

Urbanisme : Achat de terrains et institution du permis de démolir en zone UA.

Conseil Municipal du 17 septembre

Personnel : Créations d'un poste de Contrôleur de Travaux et du régime indemnitaire y afférent.

Finances : Demande de subvention pour la réhabilitation de la Mairie (Fonds Départemental d'Équipement), institution de la redevance pour occupation du domaine public à tous les commerçants au tarif de 4,28 € le m², prise en charge des frais notariés afférents aux cessions de terrains relatifs à l'aménagement du carrefour de l'église.

Intercommunalité : Approbation du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité des services Eau et Assainissement (SIVOM du Moyen Rhône).

Divers : Régularisation des noms de rues : Impasse des Guiffettes et impasse des Hirondelles, déclassement d'une portion de la rue des Ayres en vue de cession.

Conseil Municipal du 5 novembre

Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs au vu des mouvements de personnel.

Finances : Demande de subvention au titre des amendes de police (mise aux normes des feux tricolores de la RN 113), institution d'une redevance pour la prise d'eau à la station de remplissage (3 € par hectare ou par bête), approbation de décisions modificatives relatives à des opérations d'investissement.

Divers : Vote pour le scénario C du plan de circulation, régularisation d'un don de terrain, mise au débat de la réforme territoriale (nouvelle organisation territoriale, suppression de la taxe professionnelle ...).

Plan de Circulation

A la demande du Monsieur le Maire, la commission sécurité (messieurs SOUBEIRAN, SOULIER, SEGATTI, BERTRAND, PEREA) a travaillé en 2009 pour l'amélioration de la sécurité routière et piétonnière sur CODOGNAN.

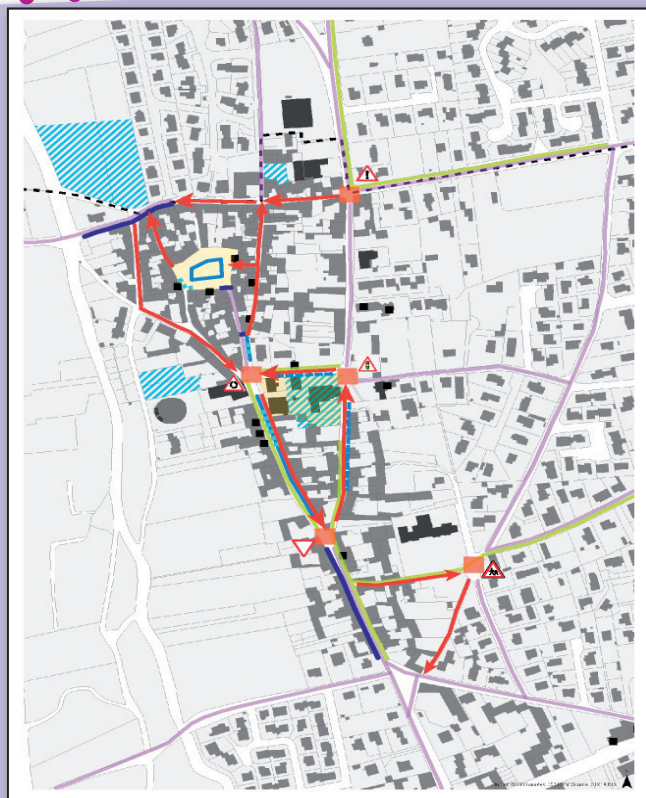
Ce travail s'est déjà concrétisé en 2009 par la mise en œuvre :

- De panneaux de limitation de vitesse, chemin de la verrerie.
- D'un ralentisseur, route de la Camargue.
- De la rénovation des feux tricolores : carrefours RN 113, route de la Camargue, rue des Mas.
- De l'activation prochaine du radar détectant le passage au feu rouge des véhicules venant de l'ouest (Gallargues...).

En parallèle de ces actions, la commission de sécurité a été missionnée pour l'amélioration de la circulation du centre village.

Après une première réunion publique en Avril 2009, il a été décidé de recourir à une société experte (la SEGARD) dans l'étude de plans de circulation.

En accord avec Monsieur le Maire et la commission de sécurité, la SEGARD a proposé, lors de la seconde réunion publique en septembre 2009



	Double sens
	Sens unique
	Stationnement résidentiel à réaménager
	Stationnement résidentiel à créer
	Stationnement réservé aux commerces (courte durée)
	Stationnement à supprimer et/ou limiter
	Cheminements doux à sécuriser
	Carrefour à réaménager
	Espaces publics

La mise en œuvre de ce plan de circulation interviendra durant l'année 2010.

différents scénarios possibles pour la mise en œuvre d'un plan de circulation sur CODOGNAN.

Cette société a par ailleurs pris le

soin de consulter à plusieurs reprises l'ensemble des commerçants et professions libérales pour comprendre leurs attentes et expliquer la plus value d'un

plan de circulation.

Lors du Conseil municipal du 05 novembre 2009, le scénario schématisé ci-dessus a été validé.

Le plan communal de sauvegarde (P.C.S.)

Le jeudi 25 novembre, la municipalité a présenté le P.C.S. élaboré par la société PREDICT.

Cet outil de prévention rappelle les premiers gestes à effectuer, les personnes et services « ressources » à contacter afin d'éviter, en période

de crue du Rhony, la mise en danger de la population.

Ce PCS n'est en aucun cas un outil permettant d'éviter les inondations. Seuls des travaux de grande ampleur, tant au niveau des digues qu'au niveau du canal du Bas Rhône, sont capables, sans jeu de mots, d'endiguer la

montée des eaux et leur déversement sur le village.

Mais ceci est une autre histoire.

Ce document se trouve joint au présent bulletin « Info Codo », gardez-le, en espérant qu'il ne soit pas consulté trop souvent.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

> Colis de Noël

Comme chaque année, le C.C.A.S. procède à la distribution de colis en faveur des personnes âgées de plus de 75 ans.

Innovation : il n'y aura pas 2 colis pour les foyers composés de 2 personnes de plus de 75 ans mais un seul colis, plus conséquent.

Le C.C.A.S. tient à ce que les membres du conseil municipal, du C.C.A.S. et les extra municipaux le composant, en assurent le portage, ceci afin de conserver le lien avec la population. Dans d'autres villages, le colis de Noël est à retirer à la mairie.

> Repas de Noël

Le mercredi 16 décembre

> Transport

Le C.C.A.S. propose d'instituer une navette pour permettre aux personnes, ne pouvant se déplacer ou n'ayant pas de véhicule, de venir dans le village et faire des courses, (pour une somme modique).

Ceux, qui seraient intéressés par cette navette, peuvent se faire connaître auprès de la Mairie.

Tel : 04 66 35 03 07

> Permanences des élus

Les permanences de Mesdames BONDONO, DEUBEL, en matière d'aides sociales ne se feront plus à jours fixes mais sur demande de rendez-vous. Il en sera de même pour la permanence de l'écrivain public.

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de la mairie, au moins une semaine à l'avance.

> Jardins familiaux

Le terrain acheté est en cours de défrichement. Le C.C.A.S., à l'initiative de ce projet, pense que courant 2010, après l'implantation des équipements nécessaires, les jardins pourront être mis à disposition des personnes qui se sont manifestées.

Il n'est pas trop tard pour se faire inscrire.

> Le R.S.A.

Remplaçant le R.M.I. ce nouveau dispositif permet aux personnes en activité mais percevant de petits revenus, de bénéficier d'un complément de ressources. Le R.S.A. se construit autour d'une logique de revenu minimum garanti ; il concerne les actuels bénéficiaires du R.M.I et de l'A.P.I., sous condition d'activité salariée mais exclut les bénéficiaires de l'A.A.H. (allocation adultes handicapés) et l'A.S.S. (allocation spécifique de solidarité).

C'est le Conseil Général qui est seul responsable de l'admission à cette prestation.

Si vous pensez pouvoir bénéficier du R.S.A., prendre contact avec l'assistante sociale qui tient régulièrement une permanence à la mairie.

> Conseil municipal jeunes

• Pourquoi la mise en place d'un tel conseil ?

Le C.M.J. est un véritable creuset où peuvent s'exprimer les jeunes, sur leurs attentes, leurs souhaits, leur vision du monde dans lequel ils vivent (ramené bien sûr à l'espace local) C'est un lieu qui favorise le dialogue, qui suscite la réflexion mais aussi l'écoute de l'autre. Le jeune y fait l'apprentissage de la démocratie, il dé-

couvre la vie locale et ses arcanes, ses difficultés mais aussi ses espérances.

• Qu'y fait-on ?

Lieu de propositions, d'échanges le C.M.J. prend en compte les idées émises par les jeunes. Ils doivent intégrer l'idée qu'ils représentent une partie de la population.

Il est certain que ce C.M.J. doit être encadré d'adultes qui sont de véritables temporisateurs mais aussi animateurs de projets.

Composé de commissions, le C.M.J. élabore des propositions dans divers domaines : environnement, propreté urbaine, sports et loisirs... Ces dernières sont débattues et chacun exprime son avis sur l'utilité ou la faisabilité du projet.

• Quels financements ?

Le budget d'un C.M.J. est pris sur le budget de la commune (ici celui du CCAS). Il est composé de 2 parties :

- budget global pour le fonctionnement courant ;
- budget pour des projets spécifiques lorsqu'ils voient le jour en cours d'année budgétaire. Un examen en Conseil Municipal doit alors avoir lieu.

• Encadrement :

Après l'élection de ce conseil, il est mis en place officiellement par le Maire.

Deux adultes encadreront ce projet ; il s'agit de 2 conseillers municipaux.

La fréquence des réunions de 2 à 3 fois dans l'année et selon des horaires acceptables pour les jeunes.

Liste des assistantes maternelles non permanentes

Mme BELLOT-MAUROZ Sandrine
18, lot les Iragons
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 73 35 30

Mme BENLLOCH Mireille
326, rue des Mourgues
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 35 08 84

Mme BILLETTE Valérie
15, impasse de la Clairefontaine
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 88 37 89

Mme BOUEZDA Chantal
7, lot les Mûriers
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 35 29 79

Mme BONNET Ola
204, rue d'Aimargues
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 73 59 70

Mme DE POTTER Annick
575, chemin des Mourgues
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 74 16 97

Mme FRULIO Sandrine
273, rue de la Saladelle
30920 CODOGNAN
Tel : 09 52 82 86 29

Mme GIMENEZ Angélique
35, rue des Jardins de Garet
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 53 27 34

Mme GOMEZ Marie-Claire
452, rue du Stade
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 35 04 24

Mme HAON Janique
260, rue de l'église
30920 CODOGNAN

Mme LAGAVARDAN Carine
5, lot les Pins
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 51 52 36

Mme MALLET Nicole
1, lieu dit Carbonel
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 53 94 61

Mme Marianne MELLADO
380, rue du Stade
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 71 42 76

Mme RABAUD Hélène
14, lot la Tuillère
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 51 43 20

Mme ROBERT Corinne
6, lot le Micocoulier
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 35 30 37
Port : 06 64 36 76 09

Melle SCANZI Nancy
3, lot les Iragons
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 51 94 25

Mme SEGATTI Carole
43, enclos Fontaine
30920 CODOGNAN
Tel : 04 66 88 35 05

Ci=FF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Gard

Un lieu d'écoute, d'information,
d'orientation et d'accompagnement

20, rue de Verdun 30900 Nîmes
Tel : 04 66 38 10 70
Fax : 04 66 38 39 92
cediff.gard@9business.fr
www.infofemmes.com

Numéros utiles

Services d'assistance téléphonique

Violences conjugales : 3919
www.stop-violences-femmes.gouv.fr

Viol femmes information : 0800 05 95 95
www.cfcv.asso.fr

Allo enfance maltraitée : le 119
www.allo119.gouv.fr

Fil santé jeunes : 3224 ou 01 44 93 30 74
www.filsantejeunes.com

SOS racisme : 01 40 50 34 34
www.sos-racisme.org

Drogues info service : 0800 23 13 13
www.drogues.gouv.fr

SOS Amitié : 01 42 96 26 26
www.sos-amitie.org

Suicide écoute : 01 45 39 40 00
www.suicide-ecoute.fr

Horaires Mairie

Tel secrétariat : 04 66 35 03 07

Heures d'ouverture pour les usagers

Tous les jours : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h (sauf le vendredi fermeture à 17h).

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent en Mairie.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat : 04 66 35 03 07

Site de la Mairie :

<http://www.codognan.com>

Mail : mairie.codognan@wanadoo.fr

Vacances scolaires

Hiver :
samedi 13 février au
lundi 1^{er} mars 2010

Printemps :
samedi 10 avril au
lundi 26 avril 2010

Été :
vendredi 2 juillet 2010

Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1994, qui ont 16 ans au cours du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2010, doivent se présenter en Mairie durant le mois de leur anniversaire.

Veuillez vous munir des pièces suivantes : livret de famille des parents et carte nationale d'identité.

Les Arrivées

« Deux nouvelles têtes » à la Mairie de Codognan.

Monsieur Jean-Marie PARMENT, nouveau Responsable des Services Techniques au 12 octobre suite au départ à la retraite de Monsieur Robert RAZIER. Madame Chantal VIGNAL, à l'accueil, en remplacement de Mademoiselle Sara BOSSER absente temporairement.



Informations concernant les transports



Pour vos déplacements dans le GARD
Tarif unique 1,5 € = 1 trajet

- Davantage de lignes et davantage de passages.
- Des cars économes en énergie.
- Un service public du Conseil Général.

Titres de transport en vente au Tabac Presse Rue de la Mairie.

Tel : 0 810 33 42 73

Site : www.edgard-transport.fr

Mairie

Actes gratuits pour certains mais payants pour tous

Comme dans beaucoup de villes et villages CODOGNAN est parfois le théâtre d'incivilités, d'actes imbéciles de vandalisme, d'actes gratuits (comme casser ou s'introduire nuitamment dans les arènes et tous projecteurs allumés, écouter à fond de la musique).

GRATUITS CES ACTES ?

NON, car payés par tous les contribuables codognanais, de toute condition sociale, par le biais des impôts locaux.

Deux sous de réflexion permettraient aux auteurs de mieux cerner les conséquences de leurs actes.

Car il n'y a pas de secret, la Mairie paye pour toutes ces incivilités mais où va-t-elle chercher l'argent si ce n'est dans l'imposition dont nous nous acquittons ?

Payer pour des réalisations intelligentes, oui, pour des imbécillités, non !



Parcours santé

Pour des raisons de sécurité, un arrêté municipal interdit :

- les feux (barbecue et grillades),
- la circulation des engins à moteur.



Eclairage public

L'entreprise S.P.I.E. a le marché d'entretien de l'éclairage public. Chaque lampadaire est répertoriée par un numéro qui se trouve sur une plaque au-dessous, exemple (A 1150). En cas de panne, toute personne peut téléphoner au secrétariat de la Mairie au 04 66 35 03 07 ou bien au centre technique municipal au 04 66 73 53 57, en donnant le numéro de l'éclairage défectueux. Ceci afin de faciliter le dépannage.

Communauté d'E COMMUNES

Meilleure collecte sélective

Le papier est présent partout dans notre vie quotidienne, même à l'ère de l'informatique.

La publicité, les journaux, les emballages, il ne se passe pas un instant sans que nous n'ayons du papier dans les mains.

Or, chacun le sait, le papier est fabriqué principalement à partir de fibres de cellulose d'origine végétale et surtout à base de pâte de bois.

Sait-on qu'une tonne de papier équivaut :

- à l'abattage de 7 arbres ?
- à 300 kilos de CO2 ?

Depuis peu, la communauté de communes a mis en place un nouveau type de collecte, dans 3 villages, à titre expérimental. Les papiers non souillés sont ramassés à part.

De cette collecte un premier bilan peut être fait au bout de 7 mois de pratique :

- 50 tonnes ont été collectées pour le recyclage (Delta recyclage) la collecte isolée permet de diminuer le coût du

traitement de 164 € la tonne. C'est une somme de 8 200 € d'économie pour la communauté de communes

- au niveau environnemental ce sont 350 arbres qui ont été protégés et 15 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère.

Si l'extension de cette collecte est étendue aux 10 villages et se pérennise, regardons l'impact financier :

- au moins 400 tonnes de papier partiront au recyclage générant ainsi une économie de 65 600 €. (*)

Voyons maintenant l'impact sur l'environnement :

- 5 950 arbres seront épargnés,
- 257 tonnes de CO2 ne pollueront pas l'air.

Voilà en quelques chiffres les économies qui seront créées par un geste écocitoyen qui profitera aux administrés.

Car l'augmentation de la T.E.O.M. est inversement proportionnelle à la bonne volonté de l'utilisateur pour trier ses

déchets, (plus on paye, moins on trie) et seule l'incitation à moins payer peut alléger le poids de nos poubelles.

En se dirigeant vers une redevance incitative, comme le préconise l'engagement 243 du Grenelle de l'environnement, on va vers une amélioration de la performance de la collecte sélective.

L'idée progresse car l'association des Maires de France, le Conseil Economique et Social approuvent cette tarification incitative.

« C'est rentable économiquement pour la collectivité et c'est équitable fiscalement pour les usagers » (**)

Il y a déjà des expériences positives sur le territoire français, pas très loin de chez nous ; c'est une étape vers la modernisation de la gestion des déchets, la protection de l'environnement et ce, dans le cadre du service public, ne l'oublions pas.

C'est aussi un pari sur l'avenir.

(*) chiffres donnés par la Communauté de Communes

(**) engagement 243 du Grenelle de l'environnement

Réunion publique à Vergèze

Monsieur ESTEVE, Président de la Communauté de Communes « Rhône, Vistre, Vidourle » avec les Maires des différentes communes ont convié tous les citoyens à une

réunion d'information.

Judi 12 novembre, les habitants de Codognan, Mus et Vergèze ont pu faire part de leurs questions suite à l'exposé du Président.



SPANC

Définition : Assainissement non collectif : désigne tout système effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles d'habitation non raccordés au réseau public d'assainissement.

Ce service est devenu « compétence de la Communauté de Communes ». Laquelle a adopté le règlement de ce service qui détermine les relations entre les usagers du SPANC et l'exploitant du service en rappelant les droits et

obligations de chacun. La gestion de ce service fonctionne en régie directe et fait l'objet d'un budget annexe.

Le montant des redevances est :
- 200 € pour le contrôle de conception et d'implantation
- 120 € pour le contrôle de bon fonctionnement (tous les 4 ans)

Le règlement du SPANC est consultable à la Communauté de Communes.

Pour la commune de Codognan : 14 foyers sont concernés.

Cantine

Sensibilisés par le film « Les enfants nous accuseront », les élus de la C.C.V.V.R. ont proposé, le 22 juin 2009, un repas bio dans toutes les cantines de la Communauté de Communes.

A Vergèze, le Président, Monsieur Estève, et des élus de la commune ont pris ce repas avec les enfants.

A Codognan, avec les écoliers, 3 élus du village ont partagé : Salade verte « La Louviane » à Uzès - Gardianne de taureau AOC de Camargue « Alazard et Roux » à Tarascon Riz de Camargue « Bongran » à Arles Compote de pomme BioPetit - Navette « Biscuiterie Lacydon » et Pâte de fruits « Confiserie Doucet ».

Les élus et les enfants ont apprécié les produits de notre terroir.



Une « perle » de la mémoire de Codognan conservée ... à Paris !

La plupart des personnes recherchant des ancêtres nés ou décédés à Codognan pensent qu'ils ne pourront jamais remonter avant la Révolution, la mairie possédant seulement l'état civil instauré en 1792.

Les généalogistes fréquentant les Archives Départementales peuvent consulter des registres qui remontent à 1668. Par contre, rares sont ceux qui connaissent l'existence d'un registre protestant débutant en 1584 et qui est déposé aux Archives Nationales à Paris ! Pour quelles raisons ce document purement « Codognanais » se trouve-t-il en un lieu aussi solennel de la capitale ?

L'affaire remonte au règne de Louis XIV qui tentait d'interdire le culte protestant partout en France. Les communautés protestantes devaient apporter

des preuves de la pratique de leur culte avant l'Edit de Nantes de 1598 ; à défaut de telles preuves, le culte était interdit dans la localité et le temple détruit.

Le Carrefour Culturel Codognanais a pu récupérer l'ensemble des photos numériques de ce précieux manuscrit vieux de quatre siècles. Le registre, validé par le Conseiller du Roi à Nîmes le 30 octobre 1662 fut alors expédié à Paris... où il se trouve toujours ! La preuve écrite ayant été jugée recevable, le temple de Codognan put être utilisé normalement jusqu'en 1685, date à laquelle le roi abrogeait l'Edit de Nantes et faisait détruire tous les temples de France.

Ce qui surprend le plus dans un document aussi ancien est la précision et les détails contenus dans les actes de sépulture. La cause du décès est précisée dans la majorité des cas. Sur les 53 sépultures enregistrées, on note à 40 reprises les causes de la mort. Parmi les principales causes de décès on note 15 cas de pleurésie, 5 cas de dysenterie, 4 cas de « picote » (varicelle), un accident et un meurtre ! Voici quelques exemples de commen-

taires particulièrement originaux (orthographe d'époque). A noter que plusieurs familles portaient alors le nom de « Codognan » ou « Coudougnan »

- Jean Coudougnan, est désédé le 16 janvier 1604 ayant pissé son sang durant 12 jours.

- Louys Roux, berger, ayant esté tué de nuit à la bergerie de Pierre Aumeras par 4 meurtriers qui l'ont assomé à coups de bastons sur l'heure de dix après midy le 10 septembre 1604.

- Pierre Martin, fils d'Anthoine est désédé d'une chute d'un bicarolier* à Mus le 3 octobre 1607 (* le « bicarolier » est une forme ancienne de « cerisier » que l'on retrouve dans bigarreau).

- Isaac Aumeras, de Nismes, courrier de Monsieur Astier en son mas* désédé de douleur de teste, le 16 septembre 1608 (* le mas d'Astier, ou Destier, au sud de Codougnan).

- Suzane Jaliguiere, femme de Jean Arnaud, hoste* de la begude* de Coudognan, est désédée de pleuresie le 27 octobre 1615 (*hoste = aubergiste *begude = buvette ou auberge, en occitan), située au lieu dit « Las Barraques ».

A l'école «les cèdres» - Dictionnaires

Judi 17 septembre, Monsieur le Maire, accompagné de quelques élus, a remis un dictionnaire à 37 élèves du C.M.2 pour bien préparer l'entrée en 6^{ème}.

Cette année, les 33 enfants du C.P. ont reçu un beau dictionnaire adapté à leur âge afin de les stimuler dans leurs apprentissages à « l'école des grands ».



Journée pédagogique

4 juin - Traditions camargaises

Initiée par le Conseil Général, des enfants des écoles de Codognan et des villages environnants ont participé à une journée enrichissante avec vidéo sur la course camargaise et divers ateliers autour des traditions de chez nous.

24 juin : Fête de la Saint-Jean et de la musique et chants dans les arènes, avec la chorale « Les Cordes Locales »



13 juillet - La tradition continue

Au parcours de santé, jeux pour les enfants et repas convivial où de nombreux Codognanais se retrouvent.



11 novembre

De nombreux enfants et adultes se sont rassemblés au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de tous les soldats morts pour la France.

5 décembre
Messieurs les Maires de Codognan et de Vergèze ont déposé une gerbe au Monument aux Morts en hommage aux morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



22 octobre

A la Mairie, élus et employés se sont retrouvés pour un échange convivial.



VOYAGE D'ETUDE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SENAT

Quatorze des dix-neuf élus codo-gnais, dont le Maire, se sont rendus, à leurs frais, au Sénat le mercredi 21 octobre dernier, dans le cadre d'un voyage d'étude sur le fonctionnement des institutions.

Le sénateur du Gard, Monsieur Simon SUTOUR les a accueillis au Palais du Luxembourg qui abrite cette vénérable institution, pour une visite qu'il commenta lui-même, au cours de la matinée.

Le Palais du Luxembourg fut désigné à partir de 1807 comme siège du Sénat.

Chacun put admirer peintures, sculptures, dorures et petits salons chargés d'histoire et poser toutes les questions auxquelles le sénateur répondit.

Puis lors de la visite de l'hémicycle où siège la chambre haute, forte

de 343 sénateurs élus au suffrage universel indirect, par les représentants des collectivités territoriales, nous avons pu repérer les places de sénateurs célèbres tels que A. de LAMARTINE, Victor HUGO, Victor SCHOECHER, signalées par des effigies ou des plaques de cuivre gravées.

Des commissions sont chargées d'analyser les textes présentés et d'en rapporter la synthèse devant le Sénat.

Ensuite, un temps de parole a permis d'aborder la réforme des collectivités locales et la réforme de la taxe professionnelle, deux mesures intéressant les communes, départements, régions et ayant une incidence sur la fiscalité locale. Mr SUTOUR nous a assuré du soin qu'il apporterait à l'examen des textes, ceci afin que les collectivités locales soient le moins possible pénalisées.

Puis, exposé magistral de la part du sénateur, sur les différences entre projet et proposition de loi, les arcanes des 'navettes' des textes entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, le débat parlementaire et son rôle par rapport au gouvernement... toutes ces subtilités juridiques qui nous échappent.

Qu'est-ce qui différencie un projet de loi d'une proposition de loi ?

La proposition de loi est d'initiative parlementaire, c'est-à-dire que un député ou un sénateur peut proposer un texte de loi sur un sujet donné.

Le projet de loi est d'initiative gouvernementale et peut être discuté directement.

Tout projet ou proposition de loi est discuté successivement par l'Assemblée Nationale (les députés) et par le Sénat pour obtenir un accord sur les articles examinés. La navette, ce sont les allers-retours entre les deux assemblées. Le gouvernement peut l'interrompre au bout de deux lectures. Le Premier ministre demande alors la réunion de la Commission Mixte Paritaire (CMP) composée de 7 députés et de 7 sénateurs pour examen. En cas d'échec, une nouvelle lecture devant chaque assemblée est faite, et le gouvernement peut demander à l'Assemblée Nationale de se prononcer définitivement.

L'après-midi tout aussi studieux a été consacré à une séance parlementaire, au cours de laquelle, en présence de Mr. Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation, la réforme des lycées fut abordée.

Retour à CODOGNAN vers 22h30, la tête encore dans les « ors de la République » et une meilleure connaissance du fonctionnement d'une prestigieuse institution de la République.

Travaux & RÉALISATIONS



Nouvelle station de remplissage mise aux normes.



Cet été, le temple a été équipé de cheneaux.



Cour de l'école

Pendant les vacances d'été, les employés communaux ont procédé à la mise en sécurité de la cour de l'école « Les Cèdres ». Désormais les enfants peuvent profiter de tout l'espace ludique.



Nouvelle voiture de police municipale. Sous un aspect plus moderne, il remplace l'ancien véhicule.

Manifestations



Vendredi 27 novembre
Après-midi chants
interprétés par les enfants
des écoles.



Fête des Vendanges



Semaine Bleue du 19 au 25 octobre 2009
Dessins et décorations des enfants de la crèche
et des écoles pour la « Semaine Bleue ».



Codognan à l'heure du TELETHON
Beaucoup d'énergie pour les bénévoles qui se sont
investis dans la préparation des activités et leur
déroulement les vendredi 4 et samedi 5 décembre.
Encore cette année : réussite.



Noël, repas convivial
pour les aînés du vil-
lage. Ils étaient heureux
de se rencontrer et de
danser « comme au
bon vieux temps »...



Codognan en fête
Du mercredi au juin, la tradition a été gardée.
Codognan a vécu ses jours de fête, avec taureaux, abrivados,
bandidos, musique... Fort apprécié aussi le lâcher des 20 taureaux
dans les rues du village.
Les rues ont été décorées avec les peintures des enfants des écoles.



Fête de Noël pour les enfants des école maternelle et
primaire. Spectacle de magie et visite du Père Noël.
Chacun est reparti avec livre et goûter.

Vie des ASSOCIAT

Le Carrefour Culturel Codognanais

La Bibliothèque

> Espace adultes

La fonction première d'une bibliothèque est le prêt de livres et de documents, mais une bibliothèque doit être autre chose ; elle se doit d'être un passeur d'idées, de mots, de culture mais aussi créateur de lien social et d'échanges.

Chaque année nous assurons le prêt d'environ 1000 livres et nous en achetons une bonne soixantaine.

Cette année, outre les ouvrages achetés, la bibliothèque s'est enrichie de revues :

- pour les aficionados : « La fé di bioù » (la mairie offre l'abonnement) ;
- pour les littéraires : la revue d'une association littéraire « A mots ouverts » contenant des nouvelles et des poèmes (revue offerte par ladite association).

En 2010, le thème national du Printemps des Poètes est « COULEUR

FEMME ». La marraine est l'écrivain « Andrée CHEDID ». Il aura pour but de valoriser toutes les activités artistiques des femmes qui, jusqu'à quelques décennies, étaient censées être de gentilles occupations, des « bluettes » en somme.

La bibliothèque adultes, accompagnée de la bibliothèque juniors, va donc réitérer cette animation qui aura lieu en mars 2010 avec un programme de qualité.

Pour mémoire, nous vous rappelons les heures d'ouverture :

- **Mercredi de 15h30 à 17h30**
- **Vendredi de 15h30 à 17h00**
au rez-de-chaussée de la Mairie

> Bibliothèque juniors

5000 livres sont à la disposition des enfants qui viennent à la bibliothèque JUNIORS.

La B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) - 3 fois par an - met à notre disposition un nombre de livres plus important. De plus, la B.D.P. propose des panneaux d'exposition, des prêts de livres sur des thèmes particuliers et les enfants de la crèche ont un grand choix de livres pour les tout-petits.

Un travail de collaboration se fait avec les écoles sous diverses formes : conte, montage vidéo, recherche...

Très demandeurs, les enfants sont toujours prêts à venir et c'est avec plaisir qu'ils regardent, feuilletent les livres. Un partenariat se fait aussi avec l'association « Thym et Cigale » : montage vidéo sur la faune et la flore de chez nous.

La compagnie « A l'improviste » a charmé les enfants de la crèche et les petits de l'école maternelle par la présentation du spectacle « Au bord de l'eau ». La poésie, la délicatesse des textes et jeux de couleur ont enthousiasmé les petits, mais aussi les grands. Spectacle organisé à l'initiative du Conseil Général du Gard et avec la B.D.P.

Les bénévoles de la Bibliothèque souhaitent accueillir encore plus d'enfants et adolescents : « vous êtes les bienvenus ».

- **Horaires : mercredi de 10h30 à 11h45 et de 16h30 à 17h45 et le vendredi de 16h30 à 17h45,**
- **Lieu : rez-de-chaussée de la Mairie**



IONS

Activités C.C.C. du 2^{ème} semestre 2009

• **20 septembre** : Journée du patrimoine - visite du site gallo-romain d'Ambrussum bien connu pour son cadre bucolique et chargé d'histoire : le pont romain, la voie pavée. L'archéologue Jean-Luc FICHES, chargé des fouilles, a commenté la visite du quartier bas.



• **4 octobre** : Concert de piano et hautbois. Cosima Favier au piano et Thierry Guelfucci au hautbois ont comblé l'auditoire par l'interprétation des œuvres de Schumann, Chopin...

• **6 novembre** : Chansons françaises avec Axel et Daniel. Passionnés par la chanson française et par Georges Brassens en particulier, les deux artistes languedociens interprètent et revisitent ses chansons mais aussi celles de Léo Ferré, Jacques Brel, Maxime Leforestier...

• **20 décembre** : Concert à Cordes.

> Prévisions 2010

• **29 janvier** : Conférence de Monsieur Pierre Fanguin

• **31 janvier** : Opérette « amours et désespoirs divins »

• **12 février** : Les Lettres de mon Moulin - Jean-Claude Dumas, comédien conteur, avec une saveur toute méridionale, distille toute la richesse de l'œuvre d'Alphonse Daudet.

• **13 mars** : Théâtre, « La nuit de Valogne » - Une pièce d'Eric Emmanuel Schmitt. Dans un vieux manoir normand arrivent quatre femmes issues de mondes bien différents...

• **5, 6 et 7 mars** : Printemps des Poètes : avec le concours de l'atelier N89.

• **27 mars** : Café Théâtre « La crise des mères »

• **31 mars** : Opérette et comédie musicale

• **25 avril** : Guitares Flamenco
Ce spectacle, où la musique de qualité côtoie le flamenco. La bonne humeur et le rire ont valu à Miguel le prix de la guitare d'or.

• **8 mai** : Théâtre, « Quatre pièces sur jardin » - Une pièce de Barillet et Gredy. Cette comédie de Boulevard commence un jour de printemps pour se terminer la veille de Noël.

• **5 et 6 juin** : voyage annuel du CCC.

<http://carrefour-culturel-codognanais.org>

Mail : carrefour-culturel-codognanais@laposte.net

Généalogie

« Retrouver et découvrir la vie de ses ancêtres ». Les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois à 18h00.

Lengo Nostro

« Parler la langue du pays ». Les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois à 18h00

Le 6 juin, le groupe de Codognan a participé, à Manduel, à la rencontre annuelle où se retrouvent ceux qui parlent le provençal, la lengo nostro ou l'occitan.

Ecole de danse Véropassion

Monique et Véronique CHAUDOIN-QUINTIN animent les cours de danse classique - Modern'jazz - Cancan Cabaret.

Lieu : Salle CODOGYM (au dessus de la crèche) Rue de Vergèze.

3 avril 2010 : Gala de la danse
Monique et Véronique CHAUDOIN présentent le travail de leurs élèves.

> Horaires des cours :

Mardi

• 17h-18h - Initiation « Modern'jazz » 4/7ans

• 18h-19h - « Modern'jazz » - 7/10 ans

• 19h-20h - Classique - Plus 12 ans

Mercredi

• 10h30-11h30 - Débutants - Classique
D'autres horaires sont proposés à Vergèze et Aimargues.

Renseignements - Tel : 04 66 53 11 63
ou 04 66 88 00 54



Cod'artists

Cod'Artists, association de peinture et d'arts plastiques créée en 2007, propose à ses adhérents de s'initier ou de se perfectionner à la peinture à l'huile au couteau (Madame Birbeau Christiane), aquarelle, acrylique (Monsieur Gaillard Jean-Louis) et/ou dessin. Ces ateliers interactifs ont déjà proposé une participation au Téléthon 2008 avec la réalisation d'une toile de 117/96 cm avec l'aide de 96 participants, activité que Cod'Artists renouvellera cette année sous la même forme.

Une exposition des œuvres des membres adhérents et des animateurs (au Temple de Codognan, septembre 2009) permet de démontrer que le talent s'acquiert avec l'assiduité et la passion. Une telle manifestation se renouvellera

2 fois l'an vu la production d'œuvres toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Outre le Téléthon 2009, Cod'Artists va participer au salon de Vergèze en décembre 2009 et animer des ateliers avec la 3^{ème} section de maternelle de l'école de Codognan. Une information théorique sur les Maîtres de la peinture est prévue avec les CM2, en collaboration avec la bibliothèque du village.

Un atelier de photographie argentique (Monsieur Lesel Roger) attend des adhérents pour ouvrir, ce qui ne saurait tarder.

Cours adultes : peinture, huile, couteau : lundi 14h - 17h00, mardi 18h30 - 21h00. 11€ la séance



Cours enfants : (au-dessus de 8 ans) mercredi 10h-12h00. 8 € la séance
Photo adultes : jeudi 15h-18h00
Inscriptions : 04 66 53 92 36

CodoLien

A la rentrée de septembre, CodoLien a organisé sa PREMIERE BOURSE MULTICOLLECTIONS à la Maison du Peuple le 13 septembre. Depuis le début de l'année cette manifestation était annoncée dans toutes les bourses multicollections. Et cela a donné ses fruits. Une trentaine d'exposants étaient présents avec des collections très diversifiées. Les collectionneurs ou simplement les curieux y ont trouvé leur compte. Et la date pour 2010 est déjà retenue et sera bientôt communiquée.

VIDE GRENIERS : Dorénavant on sait que CODOLIEN organise deux vide-greniers par an, les 3^{èmes} samedi d'Avril et Septembre. Pour celui du 19 Septembre la pluie de la veille n'a découragé ni la cinquantaine d'exposants ni les chineurs. Et cela, toujours dans la convivialité.



COUNTRY : Les 3 et 4 Octobre, CodoLien a vécu à l'heure de la Country. Initiation, soirée Country ont permis de découvrir cet univers.

BOURSE AUX JOUETS :

Devant le succès remporté l'année dernière, une nouvelle édition de la bourse aux jouets a eu lieu à la Domitienne le 22 Novembre pour les enfants de 6 à 13 ans.

Codogym

Notre activité : la gymnastique volontaire est pratiquée sans esprit de compétition, étudiants, adultes, seniors, chacun trouve le cours et l'horaire qui lui convient.

La marche, activité physique, ouverte à tous, permet de partir chaque Mercredi (le Mardi en période de chasse) sur les sentiers à la découverte de notre environnement proche souvent méconnu. La saison 2008-2009 s'est terminée avec 90 licenciés.

Depuis la rentrée 5 animateurs motivés et compétents animent avec énergie et bonne humeur 10 heures de cours hebdomadaires.

Nous avons participé au mois de Septembre à Nîmes en marche.

Nous envisageons des sorties : pédestres d'une journée, culturelles et de la thalasso pour le printemps.

Lors de l'assemblée générale le bureau a présenté le bilan moral et financier et exposé les nouveaux projets.

LUNDI :

GYM douce 10h-11h

GYM tonique 18h30-19h30

STEP 19h30-21h

MARDI :

GYM tonique 14h-15h

MERCREDI :

MARCHE 9h-12h

STEP 19h30-21h

JEUDI :

GYM, douce 10h15-11h15

GYM tonique 14h-15h

GYM tonique 18h30-19h30

Renseignements :

Suzanne LESEL : 06 80 92 99 09



Amis du Bon Vieux Temps

C'est dans un local climatisé « fraîcheur appréciée » que les activités ont pu se poursuivre, pendant les mois d'été, les mardi et vendredi à partir de 15h30 : jeux de société.

Depuis le mois d'octobre : rencontres au local les mardi et vendredi à partir de 14h.

Autres activités :

- **24 septembre :** Journée démonstration conviviale avec SENIORS.

- **2 octobre :** Journée en Margeride entre « Loups et Bisons » - Parc des Loups du Gévaudan - Réserve des Bisons d'Europe avec promenade en calèche dans les somptueux massifs forestiers de la Margeride.

- **23 octobre :** Repas des Aînés dans le cadre de la « Semaine Bleue » : rencontres, échanges, animation, danses et gâté.

- **25 au 28 octobre :** Voyage à Peniscola

en Espagne

- **6 novembre :** Visite de la ferme aux crocodiles à Montélimar (unique en Europe). Visite de la fabrique de nougat « Arnaud Soubeyran »

- **4 et 5 décembre :** participation au TELETHON

- **13 décembre :** Foire au gras - Journée à Belpech

- **Novembre et Décembre :** les lotos du club.

Contact local : 04 66 77 20 93

Arcaro M.C. : 04 66 35 38 66

ou Santos N. : 04 66 35 26 80



Club taurin « La ficelle »

Tout au long de l'année 2008-2009, le club taurin « la Ficelle » a su faire preuve de bonne volonté malgré le temps qui n'était pas toujours au rendez-vous.

25 octobre 2008 - Soleil pour l'entraînement d'abrivados dans la bonne humeur pour les participants et curiosité pour le nouveau parcours.

Du 22 novembre au 20 décembre, les encierros d'hiver se sont bien déroulés malgré un vent « glacial » accompagné parfois de nuages.

En 2009 : Journée dans le manade « Les Corrèges » à Bellegarde - Balade en charrette au milieu des taureaux et chevaux. Bandido - Le tout avec le

sourire, malgré le froid glacial.

Journée amicale dans les traditions camarguaises autour d'une paëlla, dans la manade « Robert H ».

Arènes combles pour le spectacle taurin le mardi 16 juin, avec la Manade Robert H.

12 septembre - Dans la bonne humeur et avec le soleil, encierros sur la place du village, abrivados dans les rues de Codognan.

Les encierros sont organisées le samedi après midi pendant les mois d'hiver.

Président : Anthony VIDAL



Comité des fêtes



Activité dense au cours de cette année 2009

- Pour commencer, l'Assemblée Générale de la F.F.C.C., sous l'égide de notre comité et en collaboration avec les clubs taurins « Les Enganes » et « la Ficelle » a été organisée à la salle La Domitienne,

- Le trophée du Rhony, avec les 2 clubs taurins, a dû être reporté à cause des intempéries.

- C'est donc durant la Fête votive qu'au copieux programme a été ajoutée la course de l'Avenir avec la manade Blatière-Bessac qui fut une bonne course.

Trois autres courses de ligue (manades Robert, St-Pierre, Raynaud, Blatière, Vitou), une royale de vaches cocardières (Blatière) où 2 bons éléments ont été remarqués et une course de taureaux neufs (Blatière) étaient au menu du 16 au 21 juin.

Les abrivados et les bandidos du vendredi et du samedi, ainsi que le festival d'abrivados du vendredi soir, le lâcher de 20 taureaux le dimanche connurent un franc succès. La foule était au rendez-vous, y compris pour les courses de nuit.

L'orchestre Pyramides a assuré l'animation musicale (D.J.Challier) mais aussi les penas La Gardounenque, St-Etienne-du-Grès, St-Gilles.

- Le 14 juillet : participation avec la commission municipale des festivités à la soirée au parcours de santé.

- Le 26 Septembre : Vendanges à l'ancienne. De nombreux Codognais en costume d'époque avaient ressorti seau, serpette ou sécateur pour faire revivre l'époque d'antan. Très beau succès.

Pour clore l'an 2009, concert de la pena Chicuello II, à la Domitienne. Succès assuré.

Camille Patch

Patchwork, broderie, machine & art textile

Année 2009 très créative puisque plusieurs ouvrages ont pris forme durant ce temps. Des stages en dehors des cours ont été diffusés, apportant « un plus » au savoir-faire déjà acquis pendant les cours hebdomadaires.

Au printemps 2009, Camille Patch était présente au salon des artistes à la salle Vergèze Espace, remportant un vif succès.

Pour la clôture de l'année, Mr Le Maire nous a fait l'honneur de sa pré-

sence en répondant à l'invitation du « verre de l'amitié » ; les adhérentes ont pu exposer à cette occasion, une partie de leurs ouvrages.

NOUVEAUTE : à partir d'octobre ouverture de stages de broderie à la machine assistée informatiquement (machine à broder et logiciel à disposition pour le stage).

Pour mémoire : atelier ouvert le lundi de 14h à 16h30.

Stages ponctuels : mercredi, jeudi (horaires variables).

Renseignements :

Mireille CALVO : 06 09 69 63 87
camillepatch@yahoo.fr



Karaté Club



Une nouvelle saison qui s'annonce bien !

C'est avec plus de 50 licenciés que le club de karaté a repris, pour sa dix-neuvième année, ses activités depuis la mi-septembre. Les entraînements se pratiquent au dojo, 467 rue de

Vergèze à raison de deux séances de deux fois une heure pour les débutants et les adolescents et deux fois une heure trente pour les seniors. Le mercredi des entraînements ont lieu en fin d'après-midi pour ceux qui veulent participer aux compétitions.

Adaptés à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une école de vie chère aux arts martiaux.

Début octobre, cinq compétiteurs du club se sont essayés pour la première fois en coupe de la Ligue à Narbonne. Mi-octobre, une benjamine et un benjamin, sur trois présentés, se sont déjà illustrés à la compétition départementale kata qui se déroulait à Beaucaire. Ils vont désormais poursuivre en ligue.

Cette nouvelle saison semble donc aussi prometteuse que les précédentes.

Cours :

- lundi et jeudi de 19h30 à 21h et libre samedi matin pour les seniors ;
- mardi de 17h30 à 18h30 et vendredi de 18h à 19h pour les enfants ;
- mardi et jeudi de 18h30 à 19h30 pour les adolescents.

Contact : M. François Lelièvre
06 32 32 33 98.

Tai Chi Chuan « Le vent dans les roseaux »

Qui sont les nouvelles personnes qui viennent pratiquer le Tai Chi Chuan au sein de l'association ?

- soit des personnes qui s'intéressaient déjà aux arts martiaux ou aux philosophies asiatiques.

- soit des personnes qui ne connaissaient rien de tout cela et qui sont venues vérifier l'aspect détente annoncé ou qu'on leur avait conseillé.

Dans le premier cas, l'avantage de pouvoir pratiquer près de chez soi est vraiment bienvenu. Dans le deuxième cas, c'est la découverte totale. La détente est bien là après quelques séances. Le groupe assez hétérogène en début de saison trouve rapidement une unité, réuni par cette pratique à la fois martiale et de détente.

Les débutants ont été plus nombreux cette année. Les groupes plus avancés se maintiennent, et les liens se renforcent.



Nous avons participé cette année à plusieurs journées régionales de Tai Chi Chuan à Nîmes, que ce soit pour des stages ou des rencontres amicales. Une partie des adhérents a pu échanger alors, avec d'autres pratiquants de la région, et plus encore au stage d'été (auquel 5 adhérents ont participé) avec notre maître chinois Chu King Hung.

A Codognan, en novembre un excellent buffet entièrement réalisé par Mireille P. a régalé tout le monde et a permis de faire connaissance.

Une journée de stage à la salle de la Domitienne en mars avec F. Loutrel, initiateur de cette école au niveau régional depuis plus de trente ans, a réuni une trentaine d'adhérents en les confortant dans le choix de cette pratique. Nous avons terminé l'année par une série de pique-niques, au parcours de santé de Codognan pour la clôture, mais aussi à Marguerittes avec l'école de Nîmes, et dans les gorges du Gardon au cours d'une agréable journée de promenade et de pratiques.

Les séances pour débutants ont lieu le mardi de 18h15 à 19h30 à la Salle du Peuple (possibilité de commencer en cours d'année). D'autres horaires sont possibles aux alentours.

Association «Le vent dans les roseaux»
Tai Chi Chuan Style Yang Originel
Ecole ITCCA - Tel : 04 66 53 61 99
Site : <http://taichi.codognan@free.fr>

L'association « Le thym et la cigale »

Après une année d'existence, l'association, avec plus d'une quarantaine de cartes individuelles ou familiales, compte plus de 60 adhérents.

Au second semestre, au rythme d'une fois par mois, nous découvrons la flore méditerranéenne : sortie botanique en garrigue, en Cévennes et dans la commune de Vergèze sur la plantation de Perrier composée de nombreuses essences d'arbres.

Cet été fut propice à la découverte des étoiles, avec deux soirées organisées et animées par Marc Robert passionné des étoiles. Il nous fera encore découvrir le ciel d'automne (en novembre) et le ciel du printemps. En plus une visite au Planétarium de Nîmes est prévue

en décembre.

A la rentrée de septembre, visite de la Pépinière Quissac à St Etienne d'Escattes spécialisée dans les essences méditerranéennes.

Sortie botanique au Bois de Mintau, suivie en octobre de la découverte de l'étang du Scamandre à Gallician.

Le 28 novembre soirée sur le thème des plantes médicinales et leurs différents usages. Nous proposons aussi des ateliers sur la découverte des huiles essentielles et des initiations à la botanique...

L'association participe aux projets des écoles, avec jardins potagers et plantes aromatiques, et sorties découvertes.

En collaboration avec la Mairie de

Codognan, nous participerons à l'organisation et l'animation des futurs jardins « familiaux ».

Venez nous rejoindre, venez découvrir les secrets de la nature dans une ambiance conviviale avec des personnes passionnées et motivées.

Être toujours plus près de la nature... notre vraie nature !

Tel : 04 66 35 33 74

Mail : lethymetlacigale@live.fr



Terre des enfants



« ...les pleurs des enfants sont si faibles qu'ils peuvent passer inaperçus... »

Pour sécher ces larmes, il faut de l'argent et des bonnes volontés. Durant l'année 2009, 2 grands projets ont été

mis sur pied par l'association :

- à MADAGASCAR : création d'un centre de santé dans un quartier les plus insalubres de Tamatave (médecin, dentiste, kiné...).

- au Burkina Faso : creusement d'un puits dans la ville de Nouno, avec

l'aide du Conseil Général sous forme de subvention.

A côté de ces grands projets, le parrainage d'enfants continue. Plusieurs parrains du groupe Terre des Enfants de Vergèze-Mus-Codognan sont partis à la rencontre de leurs filleuls, moments riches d'émotions.

Parrainer un enfant, c'est simple, ça apporte la joie et la responsabilité de le voir grandir et progresser (la participation financière de 25 € par mois ouvre droit à une défiscalisation).

Pour que nos projets aboutissent, l'association organise des activités festives (repas, concerts, vente d'objets artisanaux, braderie...).

Terre des Enfants participe également au Téléthon.

Croix Rouge Française

Contact : Délégation locale
CENTRE HENRY DUNANT
Rue de la Gare - 30310 VERGEZE
Tel : 04 66 35 32 27
06 15 88 43 43
06 84 83 82 49

La Croix Bleue : pour aider et guérir

La Croix Bleue section de Nîmes
est présidée par M. Didier Véron,
40 rue de Vergèze 30920 Codognan
Tel : 04 66 71 59 30
06 09 09 40 65

Amicale des donneurs de sang bénévoles

Contact : Amicale des donneurs
de sang bénévoles de Vergèze
Mus - Codognan 69 rue droite
30310 Vergèze
Tel : 04 66 35 18 36
Portable : 06 15 88 43 43

Présence 30

Contact :
Simone Bassaget à Codognan
Tel : 04 66 35 01 02
Résidence espace, place
de l'aficion à Vauvert

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Contact
11, Rue Neuve BP 10
30310 VERGEZE
Tél : 04 66 51 43 87
Fax : 04 66 88 84 92

La crèche « les p'tits lapins »

La crèche, un lieu de vie riche en expériences diverses !



La crèche « Les P'tits Lapins » est avant tout un lieu de vie et de rencontre, facteur de lien sur le village et le territoire de la Communauté. Lien avec et entre les familles, lien entre les enfants : on apprend à vivre ensemble doucement, à se socialiser.

C'est aussi grandir petit à petit et aller vers toujours plus d'autonomie, tout en faisant des acquisitions fondamentales en douceur. Pour les plus grands, c'est un plus avant la scolarisation.

L'équipe est sensible aux expériences de chacun ; et développe

une pédagogie particulière en ce qui concerne l'éveil.

Une attention est portée pendant les jeux libres et sur ce qui est mis à disposition des plus petits en terme d'exploration ; et de nombreuses propositions d'ateliers sont faites quotidiennement.

En ce début d'année scolaire, l'équipe effectue plusieurs projets nouveaux :

- Projet exploration de la terre et de l'argile : atelier et matériel particulier autour des éléments naturels mis en place à la crèche pour les enfants, avec à terme intervention d'un animateur spécialisé en poterie (ALSH communauté) et sorties au four de cuisson du centre aéré de Vergèze.

- Projet « d'un bout de vie à l'autre » sorties et lien avec la maison de retraite de Vergèze : nous pensons essentielle la rencontre inter-générationnelle. L'équipe a donc créé une passerelle avec la maison de retraite (1 fois par mois) pour des moments de rencontre partagée avec les personnes âgées autour d'un temps de chant, d'une collation, d'un atelier cuisine...

Les enfants de la crèche ont éga-

lement participé à leur manière à la « semaine bleue » de Codognan en faisant des peintures destinées aux personnes âgées.

- Projet autour du livre : la structure a une dynamique importante autour du livre ; et cette année une convention a été passée avec la bibliothèque de Uchaud : découvrir un nouveau lieu d'accueil lecture en petit groupe (2 fois par mois), profiter des équipements communautaires et sortir du village avec les enfants. Bien sûr nous sommes toujours en lien (fort) avec Yvette Robert et la bibliothèque de Codognan, qui nous fait bénéficier entre autre des malles de livres BDP.

D'autre part, des travaux ont été réalisés cet été par la Communauté de Communes, permettant d'améliorer sensiblement la qualité de l'accueil.

Crèche « Les P'tits Lapins »

Structure d'accueil petite enfance

467, route de Vergèze

Tel : 04 66 35 00 31

Ad mail : creche.codognan@ccrvv.fr

ouverture du lieu : de 7h 30 à 18h 30

Ecole maternelle « Les p'tits loups »



Quelle joie en ce 3 septembre de retrouver les copains et les copines. Ceci est pour les anciens...

Grosses larmes pour les nouveaux arrivants... C'est dur de quitter Maman et Papa.

Mais, larmes vite séchées en découvrant la chaleur des classes et la diversité des jeux.

C'est donc dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée cette nouvelle

rentrée à l'école des « petits loups »

Ayant eu, à nouveau, une fermeture de classe, nous n'avons pas accueilli d'enfants nés en 2007.

Il faut rappeler, que les enfants de 2 ans ne comptent jamais dans les effectifs. Ils sont toujours accueillis « en plus », si des places sont disponibles. Seuls sont comptabilisés les « 3 ans, 4 ans, 5 ans ». Il en a toujours été ainsi.

L'équipe pédagogique reste stable malgré le congé parental de Sarah. Elle a été remplacée par Odile, puis par Nathalie et Isabelle C.

Des festivités, bien sûr, pour cette nouvelle année : le spectacle de Noël, le Père-Noël qui viendra à l'école si tous les enfants sont sages...

fin d'année, fête de l'école, et peut-être d'autres surprises sont au programme.

Certaines classes participeront à nouveau à l'exposition des plasticades, au mois de mai.

Bref, une année pleine de projets qui, nous l'espérons, raviront les enfants...

Directrice Mme Loyer

Tel : 04.66.71.57.11

Théâtre, musique, Carnaval, sorties de



Ecole primaire « Les Cèdres »



Cette année, l'accent est mis sur l'aménagement de la cour en partenariat avec les services municipaux, l'association « thym et cigale », Mr Robert, ainsi que les parents qui voudront bien venir épauler les enseignantes afin d'animer des ateliers jardinage avec les élèves. Tout ceci a déjà commencé : une vigne a été plantée, quelques fleurs et bulbes dans la cour.

Comme chaque année, les élèves fréquentent la bibliothèque associative : livres et écoute de contes permettent (en tout cas nous l'espérons !) de donner à tous le goût de lire !!...

Les vacances de Toussaint ont été

propices à l'aménagement de la salle informatique : un don d'ordinateurs, de tables et de chaises permet de travailler dans de meilleures conditions ! L'école a été entièrement « cablée » : internet est dans toutes les classes. Voici « en gros », les projets de l'année.

Voici également une photo des élèves qui ont chanté pour les personnes du troisième âge.

La mairie offre un spectacle aux élèves pour Noël, suivi de la distribution d'un livre par Monsieur le Maire, puis d'un goûter ...

Voilà de quoi nous mener jusqu'en 2010 !

N'est-il pas important à chacun de cultiver son jardin ?

Réalisation des travaux d'embellissement de l'école par les services techniques municipaux dans le cadre d'un projet des enseignantes qui sera mené tout au long de l'année scolaire et plus...

Il est prévu de réaliser un parcours de plantes aromatiques dans la cour du côté des constructions, puis dès le printemps, de mettre en terre quelques plantes potagères.

Ecole primaire

Directrice Mme Bucchi

Tel : 04 66 35 23 79



Paroisse catholique

En l'Eglise, les chrétiens sont en marche. Ils s'engagent au service de l'Eglise et de leurs frères.



Quelques événements importants vécus ensemble dans le district des paroisses de Vergèze (Aigues-Vives, Aubais, Codognan, Gallargues-Le-Montueux, Mus et Vergèze).

- Noël : Messe de la Nativité animée par les enfants de Mus, dans l'église Notre-Dame d'Accueil, trop petite pour accueillir les fidèles.

- Partage autour de la galette des Rois (très apprécié) avec vidéo projections sur l'année écoulée.

- Entrée en Carême, avec nos frères protestants.

- Veillée pascalle : un adulte, 4 enfants et un bébé ont reçu le sacrement du Baptême.

- Premières Communions : 21 enfants dans les Paroisses.

- Messe de Pentecôte : 17 jeunes ont proclamé solennellement la Foi de leur Baptême.

- 4 adultes ont reçu le sacrement de Confirmation avec d'autres adultes du diocèse.

- Repas fraternel proposé en fin d'année.

Un guide des Paroisses a été édité. Il donne un maximum d'informations sur la vie des Paroisses.

Projet pour 2010 : Avec le curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, recherche sur la vocation du prêtre. En octobre, au cours de la Messe des familles, chaque paroisse a « parrainé » un prêtre d'un continent. Les paroissiens de Vergèze-Codognan prient pour le Père Noel OLIVER, curé de St Mary's Catholic Church WILLIAMSTOWN en AUSTRALIE.

CODOGNAN : il y a 50 ans, l'église Saint-André était rénovée, les fresques peintes par un enfant du pays, Jacques Gorlier.

La Messe est célébrée le mardi à 8h30.

Contact :

A l'église Notre-Dame d'Accueil

Adresse : 182, Avenue Emile Jamais
30310 VERGEZE

Tel : 04 66 53 28 47

Mail : district.catho.vergeze@orange.fr

Secrétariat des paroisses du district :
(ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h)

Permanences de Monsieur le Curé :

sans rendez-vous le samedi matin de 10h à 11h ou sur RV

Horaires des messes dominicales :

Samedi soir à 18h en alternance

Aigues-Vives, Aubais ou Mus

Dimanche matin à Gallargues 9h et à N.D.A. à Vergèze à 11h

Eveil à la Foi et Catéchèse Familiale :

Rencontre mensuelle : Enfants (5-6 ans) et du C.E.1

Catéchèse : Enfants des C.E.2 - C.M.1 et C.M.2. - Regroupements de tous les enfants avec support DVD

Aumônerie

6^{èmes} Rencontre à N.D.A. le samedi

Jeunes du district (5^{ème} et +) rencontre mensuelle

Eglise évangélique méthodiste

Notre association a développé cette année une activité plus importante. Elle a souhaité un impact plus proche des habitants de Codognan et pour cela, elle a organisé courant août, un festival de musiques, conférences, débats, expositions, projections de vidéos, sous un grand chapiteau, au parcours de santé de CODOGNAN.

Durant une quinzaine de jours, les thèmes abordés tels que : les dépendan-

ces, l'euthanasie, l'action humanitaire « connexio », se sont succédés, entrecoupés de soirées country, gospels, reggae, soul.

Toutes les activités habituelles, réunions, étude de la Bible, rencontres avec d'autres églises, repas fraternels se sont succédés cette année 2009.

Nouveau : un club d'enfants, « les canetons » fonctionne les mercredis, tous les 15 jours, de 17h à 18h.



Les enfants sont accueillis et encadrés par des moniteurs à la Chapelle, 320 rue de Vergèze.

Contact :

Pascal Maurin 04 66 73 76 15

Eglise de l'Arche

Présente à Codognan depuis plus de trente ans, l'Arche de Noé qui était à l'origine un centre d'accueil de personnes en difficulté a donné naissance à l'Eglise de l'Arche. Issue du mouvement de la réforme, cette église est membre de la Fédération Protestante de France.

Le culte, chaque semaine, a lieu à 10h au Mas de l'Arche (à la sortie de Codognan sur la route du Cailar). Plusieurs groupes se réunissent également dans la semaine.

Nos rencontres sont ouvertes à toutes et à tous, et nous vous invitons tout particulièrement à nous rejoindre pour un « Café croissant ». Ces matinées spéciales ont lieu régulièrement

au cours de l'année. Elles sont pour nous l'occasion de partager notre foi dans une ambiance simple et chaleureuse. **Dates à retenir pour ce début d'année :** 24 janvier, le 14 mars et le 25 avril de 10h00 à 12h00. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Nous avons également l'habitude de clôturer l'année scolaire par une soirée festive dans le jardin du mas de l'Arche. Celle de l'an dernier, animée par l'équipe de louange de l'Eglise de l'Arche, s'est terminée dans la danse et la bonne humeur, au rythme d'airs antillais. Cette année, le samedi 19 juin, nous serons heureux de vous retrouver dès 19h00 autour d'un copieux buffet.

L'équipe pastorale composée de deux couples sous la présidence de Daniel Ribe se tient à votre service.

Contact

Par téléphone : 04 66 35 43 91 (Daniel et Janine Ribe)

04 66 88 70 15 (David et Karine Pete)

Par email : contact@eglise-arche.com

Sur le web : www.eglise-arche.com



Eglise Réformée de Codognan

L'Eglise Réformée est implantée depuis 1547 à Codognan et elle s'est constituée en association culturelle depuis 1906. Le protestantisme propose à tous, depuis ses origines, de partager sa manière spécifique de recevoir l'Evangile de Jésus-Christ avec sérieux, joie, ouverture et tolérance. Pour cela l'Eglise Réformée propose de nombreux temps de rencontres, partages, réflexions, cultes...

Depuis peu, les Eglises réformées de notre région se sont regroupées en « secteur ». Le notre s'appelle « Terres du Milieu » et trace un ruban le long de la nationale 113 entre Milhau et Lunel. En unissant ainsi nos forces, ce sont maintenant deux pasteurs qui sont à disposition de nos églises et des équipes qui se rejoignent pour porter les différentes activités de l'église.

Des activités sont ouvertes pour tous âges : catéchèse des enfants, catéchumènes, groupe de jeunes et jeunes ménages, soirée-débat, études bibliques...

A Codognan, nous aurons le plaisir d'accueillir du 5 au 10 Mai 2010 des amis hollandais de l'Eglise Réformée de La Haye. Ils ont accueilli un groupe de notre paroisse l'an dernier. Si vous les croisez dans les rues du village, n'hésitez pas à discuter avec eux : ils sont tous francophones !

Le Temple de Codognan a pu accueillir encore cette année plusieurs manifestations culturelles pour la joie de tous. Le Temple peut être prêt pour des concerts, expositions, après demande et acceptation conjointes auprès de la Municipalité et du Conseil Presbytéral de l'église réformée.

Vous pouvez retrouver tous les détails

de nos activités sur le journal paroissial trimestriel « Le Souquillon ». Nos chroniques mensuelles sur le site régional : « protestants-du-midi.com » rubrique paroisse : codognan

Pour tous renseignements :

Pasteur Thierry Faye - 126, rue de Vergèze - Codognan - 04 66 71 56 07
thierry.faye@protestants.org

Pasteur Georges Fauché - 04 66 35 02 08
georges.fauche@protestants.org

Président de l'association :

Mr Paul Carrière - 04 66 35 25 51

Trésorière : Mme Régine Belin



Sapeurs-Pompiers



L'année 2009 aura été, à plus d'un titre, synonyme de changements dans le fonctionnement du Centre de Secours de Vergèze.

Le Centre de Traitement de l'Alerte Unique a pris, avec succès, sa vitesse de croisière permettant ainsi une prise en charge de la réponse opérationnelle optimisée.

Enfin un seul numéro à vous souvenir en cas d'urgence le 18 ou le 112 numéro d'urgence européen.

La mutualisation des moyens a eu comme conséquence une augmentation du nombre de sollicitations des sapeurs pompiers de Vergèze.

C'est près de 1000 demandes d'intervention qui ont été assurées par les 45 sapeurs pompiers volontaires.

L'arrivée de nouveaux engins a permis une amélioration des interventions en termes d'efficacité.

Tout d'abord, le remplacement du véhicule léger tout terrain par un 4x4 dernière génération mais surtout l'affectation d'un fourgon pompe tonne. En effet cet engin de base de lutte contre les feux d'habitation et industrie est un élément essentiel dans un centre de secours grâce à ses multiples fonctions et capacités.

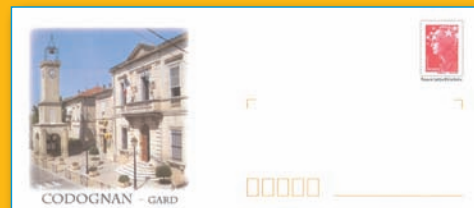
Si vous souhaitez faire partie des sapeurs pompiers, faites parvenir une lettre de motivation avec un curriculum vitea, au nom du Chef de Centre, 169 rue droite 30310 Vergèze.

Etre sapeur pompier volontaire, en 2010, c'est faire le choix de donner de son temps pour se former, se recycler, assurer ses gardes et astreintes et être au service de la population, mais aussi participer à la sauvegarde des animaux et la préservation de la nature.

Le Chef du Centre de Secours de Vergèze : Major Dominique Champeau

La Poste

Afin de promouvoir l'image de la commune, la Poste et la Mairie de Codognan ont fait imprimer des enveloppes préimprimées illustrées par une photo du village.



SNCF



Nous vous rappelons que la gare SNCF/TER de Vergèze/Codognan est desservie par 27 trains par jour et en semaine (3 arrêts supplémentaires depuis le 13/12/2009). Les trains du matin permettent notamment de se rendre en plein cœur de Montpellier en 20 mn environ et de Nîmes en 10 mn environ, à moindre coût, sans les embouteillages, sans frais de parking et en respectant l'environnement.

Un bon de réduction de 10 € pour les nouveaux habitants !

En collaboration avec le Conseil Régional Languedoc Roussillon, la SNCF propose pour les familles installées sur notre commune de Codognan depuis moins d'un an, un bon de réduction de 10 € destiné à toute personne non cliente TER domicile/travail, domicile/étude et la carte loisir VIA LIBERTE de notre région. Les coupons sont disponibles en mairie.

**Renseignements : www.ter-sncf.com
tel : 0 800 88 60 91**



Vignoble de la voie d'Héracles

Toujours le plus gros producteur français de vins issus de raisins de l'agriculture biologique, avec plus de 2 millions de litres produits lors de la campagne 2009 (surface en production : 275 hectares). La SCA VIGNOBLE DE

LA VOIE D'HERACLES continue de croire en la viticulture biologique. C'est ainsi que 45 hectares

supplémentaires arriveront en production biologique dans les 2 ans à venir, et qu'une trentaine d'hectares seront plantés en 2010, notamment pour la production de jus de raisin biologique, marché sur lequel la coopérative est déjà très présente depuis plusieurs années (400 000 litres produits en 2009). Elle est d'ailleurs partenaire d'un très important projet de recherche sur la sélection de nouveaux cépages mieux adaptés à cette production de jus de fruit, auquel participent plusieurs instituts de recherche agronomique et médicale.

Nous développons depuis 4 ans, avec le groupement de caves auquel nous sommes adhérent (Les Vignerons des Garrigues sur Nîmes), des marchés bouteilles en France (grande distribution et magasins spécialisés) et à l'export (Japon, Canada, Etats-Unis...). Nous devrions ainsi vendre en conditionné près de 20% de la récolte bio 2009, contre à peine 5% il y a 3 ans. Le reste des vins biologiques partent en vrac chez les metteurs en marché français (pour 40 %) et étrangers (pour 30 %, Allemagne et Angleterre essentiellement).

L'ensemble du personnel de nos 2 points de ventes (le caveau d'Héracles sur la RN113 et le caveau

d'Aigues-Vives) sont à votre entière disposition pour vous faire découvrir nos vins biologiques et vous proposer toute une gamme de produits régionaux biologiques (huile d'olives, riz de Camargue...).

Caveau d'Héracles à Vergèze

Rond Point de la Source

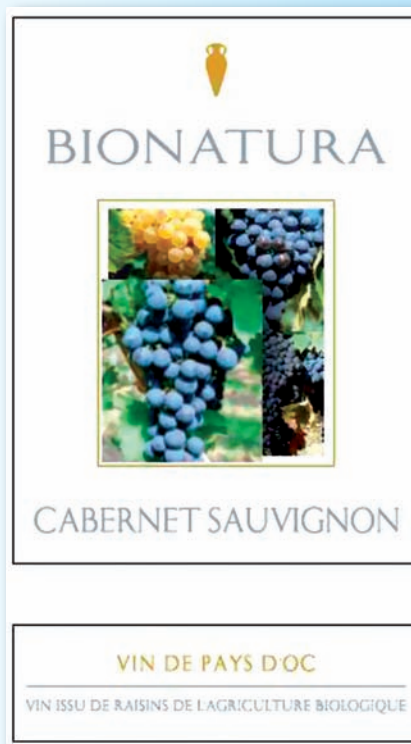
Tél : 04 66 88 85 50

Ouvert 7 jours sur 7 : 9h à 12h et 14h30 à 19h (dimanche uniquement le matin)

A Aigues-Vives, Route de la Gare

Ouvert du mardi au samedi 9h à 12h et 16h à 19h

www.caveau-heracles.com





**Bénéficiez d'une TVA à 5,5%
50% de réduction fiscale**

JARDI SAM

Services

Services à la personne :
Jardinage • Petit bricolage

tel : 06 18 88 51 07



**ENDUITS MONOCOUCHE,
EXTERIEUR et INTERIEUR NEUF
et RENOVATION, CLOTURES,
PETITES SURFACES, PEINTURES**

M.TORRES JEAN-YVES - 30920 COCOGNAN-244, L'Enclos de la Fontaine
Tél : 04.66.51.07.59 - 06.20.91.59.14 - batprixfacadesdugard@sfr.fr

CODO SERVICES

Accompagnement en voiture
Aide aux personnes âgées - Présence à domicile
Démarches administratives - Assistance informatique
Petit bricolage - Jardinage Grand nettoyage

Carine Clément - 15, Lotissement les Bouillens 1 - 30920 Codognan
Société en cours de création et d'agrément « services à la personne »

pour tout renseignement, appelez au
04 66 80 15 27
06 23 80 04 33

**Crédit
d'impôt de
50%**

**Une nouvelle Société est née
sur COGOGNAN !!!**

D'Services

Livraison de Courses, Ménage, Repassage,
Petit Bricolage, Jardinage, Aide Administrative...

Info : 06.67.76.67.78



FRUITS ET LEGUMES

Petit rayon EPICERIE

54, Rue de la Place 30920 COGOGNAN
Livraison à domicile - Tél : 06.37.93.08.93

Horaires du mardi au samedi :

8h30 - 12h et 16h - 19h

Dimanche de 9h à 12h

Fermé le lundi.

DESTOCKAGE ALIMENTAIRE

Depuis quelques mois, existe à COGOGNAN, un déstockage alimentaire, zone du Moulin de Roul.

De quoi s'agit-il ? Le déstockage alimentaire offre à la vente des produits moins chers (de 20 à 30/35%)
mais néanmoins des produits de marque provenant de :

litiges - excédents de stocks - fermetures de magasins - emballages abîmés
changements de conditionnement - annulation de commandes

Les produits alimentaires doivent être consommés rapidement (date limite de consommation proche)

Il peut y avoir, dans ce lieu de vente des produits non alimentaires comme des produits d'hygiène,
des lessives, des ustensiles, etc...

Pour en savoir plus des sites à visiter : rue89.com - destockage-alimentaire.com

Etat Civil 2010

Naissances

01/01/2009	Anaïs, Elsa, Cléa BOUSQUET (Nîmes)
09/01/2009	Emma LECOQ (Nîmes)
17/01/2009	Farés GABSI (Nîmes)
01/02/2009	Noémie, Patricia, Nadine DE BAERDEMACKER (Nîmes)
23/02/2009	Elsa, Juliana CHABAUD (Nîmes)
05/03/2009	Lilou, Romane DAVID (Nîmes)
09/04/2009	Antoine, Onnyne LE CORRE (Nîmes)
21/04/2009	Timothée BOSSY (Nîmes)
27/04/2009	Mel AUMASSON-INFRE (Nîmes)
06/05/2009	Maëlie, Sylvie, Anna GOUDET-GARCIA (Nîmes)
21/05/2009	Loane COURTINOVIS (Nîmes)
12/05/2009	Nathan, Donato, Pierre VERDU (Nîmes)
29/05/2009	Tom, Eric, Richard DIERS (Montpellier)
02/06/2009	Hanaë, Gloria, Justine PEREZ (Nîmes)
09/06/2009	Manon, Christlaine, Françoise SERRANO (Nîmes)
28/06/2009	Amine TALBI (Nîmes)
05/07/2009	Lohan, Nathan, Louis LEGER (Nîmes)
09/07/2009	Tomas, Antonio, Jacques PENE (Nîmes)
11/07/2009	Ianis, Gianni SAVOYE (Nîmes)
31/07/2009	Tahis, Hamdoun NEGGAOUI (Nîmes)
22/08/2009	Lisa PETE (Nîmes)
14/09/2009	Anah SENADIG (Nîmes)
01/10/2009	Lilian, André, Jean-Michel HERLEMANN (Nîmes)
14/11/2009	Lola, Maya NAVARRO (Nîmes)
26/11/2009	Louis, Jacques, Bernard LEVET (Nîmes)
09/12/2009	Théo, Frédéric, Bernard GRARRE (Montpellier)

Mariages

14/02/2009	Mathieu BLANC et Marianne MELLADO
14/02/2009	Laurent GOSSET et Valérie BARTHELEMY
14/04 /2009	Joaquin CIGES et Nadine BONHOMME
27/06/2009	Christian HUERCIO et Augustine CALVENTUS
01/08/2009	Samuel PETE et Manon ROCHER
01/08/2009	Salaheddine SEBRARI et Horya BENSLIMANE
28/08/2009	Henri CARBONARO et Kristina DRAGOVOZ
12/09/2009	Jacques GUILLOT et Magali MILLET
24/10/2009	Eric GROISNE et Myriam BOIME

Décès

04/04/2009	El HERBI Djemaa veuve DAOUDI
17/06/2009	SIRVENT Marie-Antoinette veuve NICOLAS
25/06/2009	ESCRIVA Gisèle Louise veuve LECAVELIER
24/07/2009	DUGAS Paul Henri
28/08/2009	RIVIERE Jeanne veuve IMBERT
20/12/2009	PRALIAUD Maurice

Transcriptions (décès hors Codognan)

20/01/2009	GABARET Roland Pierre Armand
17/02/2009	BIRBEAU Jean-Michel Léon
20/03/2009	CHAINED Louis Jean
30/03/2009	MOREAU Guy Edmond Jean-Marie
17/04/2009	TONDU Michel Georges
15/05/2009	DEYDIER Geneviève Henriette
26/05/2009	ARIAS Albert
10/07/2009	MOURET Simone Marie Joséphine épouse AUILLANS
25/08/2009	SENEGAS Martine Thérèse épouse CARBONNEL
25/09/2009	FRANÇOIS Dominique Robert
26/10/2009	BOUSQUIER Raymond
16/11/2009	POUSTIS Gérard Louis
16/11/2009	GAUSSEN Elie Paul Jean
25/11/2009	RIERA Marie épouse GOEPP
18/12/2009	SOULIE Marguerite épouse HERLEMANN

ANFOS 2010

PRATIQUES

MAIRIE : secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 15h à 18h, vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h.

Tel : 04 66 35 03 07 - Télécopie : 04 66 35 02 03

E-mail : mairie.codognan@wanadoo.fr

BIBLIOTHEQUE

Adulte : mercredi de 15h30 à 17h30 et vendredi de 15h30 à 17h

Enfant : mercredi de 10h30 à 11h45 et 16h30 à 17h45 et vendredi de 16h30 à 17h45

CRÈCHE « LES P'TITS LAPINS »

Structure d'accueil petite enfance

467, route de Vergèze

Tel : 04 66 35 00 31

mail : creche.codognan@ccrvv.fr

ouverture du lieu : de 7h 30 à 18h 30

ECOLE MATERNELLE

Directrice Mme Loyer

Tel : 04 66 71 57 11

ECOLE PRIMAIRE

Directrice Mme Bucchi

Tel : 04 66 35 23 79

ASSISTANTE SOCIALE

En mairie tous les 2^{ème} vendredi du mois sur RDV
au 04 66 73 10 50

MUTUALITE AGRICOLE

Permanence téléphonique : 04 66 80 87 82

LA POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 13h30 à 16h30
et samedi de 9h-12h

Dernière levée : 15h du lundi au vendredi et 11h le samedi

Tel : 04 66 35 08 14

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison de la Justice et du Droit à Vauvert sur RDV :
04 66 88 88 40

MEDECINE GENERALE

Docteur Michel AMOUYAL : 04 66 73 71 50

Docteur Nicole FERRIER : 04 66 73 71 50

Docteur Alain POUZANCRE : 04 66 73 71 50

Docteur COSTA : 04 66 73 71 50

INFIRMIERS

Mme Françoise BONDONO : 04 66 35 47 45

Mme Christiane DEUBEL : 04 66 35 36 24

Mr Alain FILIPPI : 04 66 51 95 34 ou 06 77 90 55 09

PSYCHANALYSTE

Antoine VIENS- 256 rue de Vergèze - 04 66 88 18 39

PEDICURE - PODOLOGUE

Bernard ORENGO - 256 rue de Vergèze - 04 66 73 39 15

KINESITHERAPIE - MASSAGE

Jean-Claude ARANCET - 64 rue de la Mairie

04 66 35 09 93

Elodie PAPPALARDO et Claire DELANNOY - 256 rue de Vergèze

04 66 35 70 10

DENTISTES

Docteurs Marie-Claude JUVE-KRIZ et Valérie JUVE-LEVY

256 rue de Vergèze - 04 66 35 27 25

PHARMACIE

Florence CICORELLI - 256 rue de Vergèze - 04 66 73 70 70

LABORATOIRE D'ANALYSE (VERGEZE)

Philippe ROUSSEL : 04 66 35 36 89

CODO TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS

Luc COULOMB : 04 66 35 07 70

CORRESPONDANT MIDI LIBRE

Mr LELIEVRE : 06 32 32 33 98

S.D.E.I.

Clientèle : 0 810 363 363

Urgence : 0 810 863 863

E.D.F

Clientèle : 0 810 030 810

Dépannage : 0 810 009 234

G.D.F

Urgence : 04 66 26 25 24

GENDARMERIE

Tel : 17 ou 04 66 88 00 15

POLICE MUNICIPALE

Mme VALLANCE : 06 08 89 40 33

Mr BURNEL : 06 08 89 40 30

NUMERO D'URGENCES

POMPIERS : 18 ou 04 66 35 80 40

SAMU : 15

MEDECIN DE GARDE : 15 ou 18

COMMUNAUTE DE COMMUNES

RHONY-VISTRE-VIDOURLE

tel : 04 66 35 55 55